RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

2e CIRCONSCRIPTION - LE PUY-BRIOUDE

Elections Législatives

Scrutin de ballottage du 12 mars 1967

Chères électrices, chers électeurs,

Après ce premier tour, votre choix est clair et simple.

D'un coté : M. CHAZELLE, candidat de la Fédération de la gauche qui ne peut être élu qu'avec le concours des voix communistes qui lui seront accordées en application de l'accord national liant les "Fédérés" socialistes et communistes.

De l'autre : le Docteur Jean-Claude SIMON qui recevra les voix dont il a été privé, au premier tour, parce que la fidélité et la protestation paysannes les avaient fait se porter sur le nom de Jean DESHORS.

Vous ne vous y tromperez pas : c'est le docteur SIMON **ou** *Rene CHAZELLE qui sera votre élu de demain.*

POURQUOI ?

Parce que les voix obtenues par M. CHAZELLE (12.196) ajoutees à celles du candidat communiste M. BISCARLET (5.504) en totalisent 17.700.

Parce que les voix obtenues par M. SIMON (11.515) ajoutées à celles de M. DESHORS (5.089) en totalisent 16.604.

Parce que M. RAFFIER, qui a fait le plein des voix auxquelles il pouvait prétendre (13.990) dès le 1er tour, ne peut pas en espérer beaucoup de nouvelles au second, surtout pas celles de M. SURREL ou de M. DELEULE.

Telles sont les données de la situation. Elles se passent de tout autre commentaire.

Voilà pourquoi vous voterez pour celui qui, en fonction des résultats du premier tour, se trouve le mieux placé pour empêcher que la 2me circonscription de la Haute-Loire soit représentée par un élu de la Fédération de la Gauche socialiste, alliée effective du parti communiste.

Pour faire échec à René CHAZELLE, n'égarez pas votre voix !

Dimanche, votez et faîtes voter :

Docteur Jean-Claude SIMON

Maire de Saugues,
Vice-président du Conseil général de la Haute-Loire,
Candidat du Centre Démocrate
pour le développement et l'équipement
du département de la Haute-Loire.

Suppléant éventuel : **Jean PRUNAYRE,** député sortant

LE PUY - IMP. L'ÉVEIL